



**PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU :**

- Zonage
- Périmètre de secteur dans lequel une orientation d'aménagement et de programmation est applicable
- Emplacement réservé
- Section de route où la création d'accès particuliers est interdite
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.123-1-5-II du Code de l'urbanisme
- Élément du paysage au titre de l'art. L.151-23 du Code de l'urbanisme

**PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation du bassin versant de l'Orb approuvé le 08 novembre 2007**

- Zone rouge naturelle "R"
- Zone rouge urbanisée "RU1"
- Zone rouge urbanisée (habitat ancien) "RUa"
- Zone rouge urbanisée "RU"
- Zone bleue urbanisée (habitat ancien) "BUa"
- Zone bleue urbanisée "BU"
- Zone bleue urbanisée pluvial "BUpl"
- Zone bleue pluvial "Bp"

**ELEMENTS D'INFORMATION :**

- Intention de voirie
- Intention de digue

DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
 COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-BEZIERS

REVISION GENERALE DU  
 PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 août 2009  
 Révision générale du PLU approuvée par l'CCM le 26 octobre 2020  
 Révision générale du PLU approuvée par l'CCM le 10 juillet 2023  
 Révision générale du PLU approuvée par l'CCM le 4 juillet 2024

PIÈCE 4.3 : REGLEMENT GRAPHIQUE

ECHELLE : 1/2 500EME